



L'Echo des Copons

Publication officielle de votre commune/264

Givrins, juin 2025

FÊTE NATIONALE – VENDREDI 1^{ER} AOÛT 2025

Rendez-vous au Hangar à Marc Prélaz

**À la hauteur du croisement de la route de la Bellangère
et du chemin des Erignières**



18h30 : Apéritif offert par la commune
19h30 : Allocution de Mme Regula Zellweger, Syndique

Puis début de la restauration préparée par les membres de la Jeunesse de Givrins

**A la tombée
de la nuit :** Cortège aux lampions
Chant patriotique
Allumage du feu (sous réserve de restriction éventuelle)

Château gonflable pour les enfants

Organisation par la Jeunesse de Givrins et la Municipalité

TOURNEE QUINQUENALLE DES ALPAGES

Samedi 13 septembre 2025

SAVE THE DATE

Réservez déjà la date du samedi
13 septembre 2025 afin de
participer à la traditionnelle
visite des chalets d'alpage, se
tenant une fois en fin de chaque
législature !

Les inscriptions seront ouvertes
dès le mois d'août et les
informations suivront dans une
édition spéciale de l'Echo des
Copons.



ELECTION COMPLEMENTAIRE A LA MUNICIPALITE

Résultats du 18 mai 2025



À la suite de l'élection complémentaire qui s'est tenue le dimanche 18 mai dernier, la Commune a le plaisir d'annoncer les résultats officiels.

Monsieur André Dinbergs a été élu au premier tour avec 181 voix, soit 53,9% des suffrages exprimés.

La Municipalité adresse ses félicitations à Monsieur André Dinbergs et lui souhaite plein succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions. Elle remercie également l'ensemble des candidats pour leur engagement au service de la collectivité, ainsi que les électrices et électeurs qui ont participé à ce scrutin.

Le taux de participation s'est élevé à 42,26%, témoignant de l'intérêt de la population pour la vie politique locale.

COMPOSITION DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026

| | |
|------------------------------------|--|
| Président : | Hugo Pradervand |
| 1 ^{ère} Vice-Présidente : | Florence Malherbe Vendrell |
| 2 ^{ème} Vice-Président : | David Glutz |
| Secrétaire : | Laure Mertens |
| Scrutateurs : | Frédéric Sauser Stève Breitenmoser Hugues Delava Robert Watts |



CONSEIL COMMUNAL

Décisions de la dernière séance du mercredi 2 avril 2025

| | | |
|-----------------|---|---|
| Préavis 35/2025 | Relatif à la demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 15'160.— TTC pour la refonte du site internet communal et du guichet virtuel | ➔ Approuvé |
| Préavis 36/2025 | Relatif à la demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 82'810.90 TTC destiné à financer les travaux d'entretien du réseau communal d'assainissement conformément au PGEE | ➔ Approuvé amendé à hauteur de CHF 25'000.--. |
| Préavis 37/2025 | Relatif à la modification des statuts de l'Association intercommunale du Service de Défense Incendie et Secours (SDIS) Nyon-Dôle | ➔ Approuvé |

ABATTAGE DU TILLEUL

Route de la Scie / Place du poids public

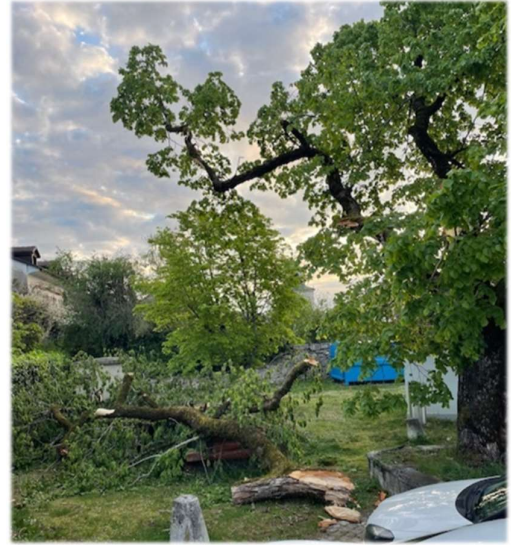


Le tilleul centenaire communal n'a malheureusement pas eu la force de se battre contre les aléas climatiques que nous connaissons.

Suite à la chute d'une branche importante, la stabilité de l'arbre ne pouvait plus être garantie et son mauvais état sanitaire a été révélé.

La Municipalité a donc pris la décision de l'abattre sans délai, pour des raisons sécuritaires évidentes.

Une plantation compensatoire est prévue.



POLICE DES CONSTRUCTIONS

Informations au sujet des enquêtes publiques - CAMAC

Vous souhaitez être informés des mises à l'enquête publique pour des projets de construction ?

Abonnez-vous gratuitement aux avis de mise à l'enquête publique (InfoCamac) !

Cette prestation tout-public permet de s'abonner aux avis de mise à l'enquête CAMAC afin d'être informés des demandes de permis de construire publiées dans la FAO.

InfoCamac est un système d'alerte par courriel mis en place par la Centrale des autorisations en matière de construction (CAMAC), qui informe ses abonnés des publications des avis d'enquête publique dans la Feuille des avis officiels (FAO).

L'abonnement doit être défini dans un rayon de 2 km autour d'une adresse ou sur une commune.

L'abonnement *InfoCamac* ne remplace pas la consultation des publications officielles reconnues par la loi (art. 109 al. 2 LATC, 72 ss RLATC, pilier public, FAO).



LE POSTE MOBILE – LA GENDARMERIE A VOTRE PORTE

MARDI 17 JUIN 2025 – Le matin – Poste mobile 1



Lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés. La **présence régulière** du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique. **Offrir** aux citoyens sur tout le territoire cantonal les services d'un poste de Gendarmerie comme la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels, des conseils de prévention, etc.

postmobile1.gdm@vd.ch

079 220 24 72

postemobile2.gdm@vd.ch

079 808 50 18

ENTRETIEN DES HAIES ET DES CORDONS ARBORES

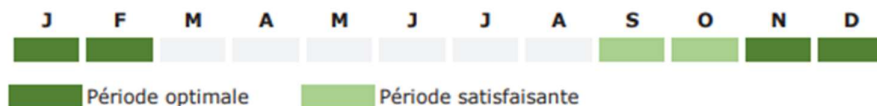
Les haies et les cordons boisés sont à la fois des lieux de vie (abri, nourrissage, reproduction, etc.) et des relais entre différents biotopes (corridors de déplacement pour la petite faune). D'avril à juillet-août, arbres et arbustes abritent de nombreux oiseaux en train de nicher et d'élever leurs jeunes. Une taille durant cette période risque de détruire les nids ou les camouflages, rendant ces derniers accessibles aux prédateurs.

Afin de répondre aux besoins de protection de la faune aviaire et des petites mammifères, la Fiche C11 du canton sur l'entretien des haies et cordons arborés sur les dépendances routières ainsi que l'article 18 du règlement d'application de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) recommandent d'intervenir lorsque les arbustes à feuilles caduques ont perdu leurs feuilles, soit durant les périodes suivantes :

Période d'intervention

Période de :

Taille



Durant ces périodes d'intervention, les tailles doivent respecter les règles suivantes du Règlement d'application de la Loi sur les routes (LRou, art. 8, 9 et 10), règles qui s'appliquent par analogie aux chemins privés :

HAIES

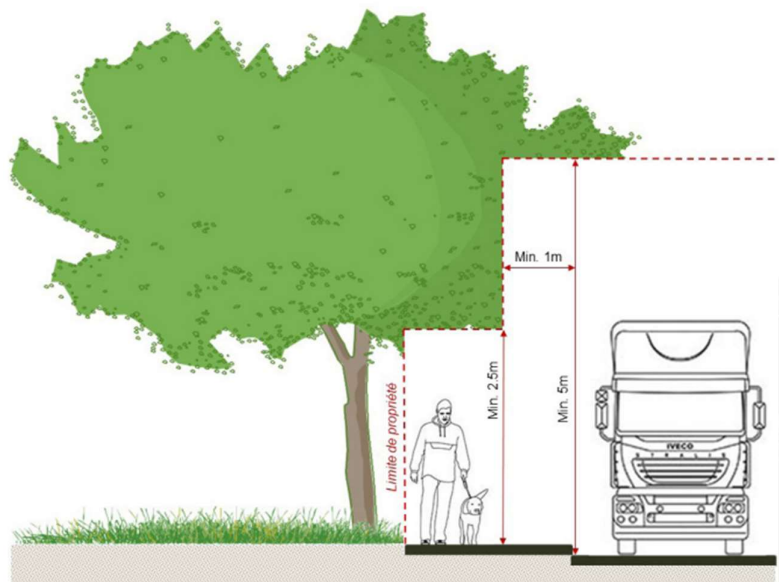
Hauteurs maxima admissibles, mesurées depuis le bord de la chaussée :

- ✓ 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue ;
- ✓ 2 mètres dans les autres cas.

ARBRES

Les branches des arbres s'étendant au-dessus des routes cantonale et communales doivent être élaguées de la façon suivante :

- ✓ Au bord des chaussées : à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur ;
- ✓ Au bord des trottoirs : à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.



Gabarits des arbres en bord de voies à respecter selon le règlement d'application de la Loi sur les routes
(© Atelier Nature et Paysage)

Indépendamment des règles susmentionnées et quelle que soit la période de l'année, les arbres, arbustes, haies vives et toute autre végétation ne doivent pas masquer les signaux de circulation, les plaques indicatrices des noms de rues, les numéros d'immeubles, les plaques signalétiques des réseaux eau, gaz et électricité, les lampes de l'éclairage public ni gêner l'entretien du domaine public.

RETOUR SUR LA MATINEE EN FORÊT DU 3 MAI 2025

Vous étiez nombreux.ses à participer à la sortie printanière sur le thème de l'entretien du cours d'eau et le rôle du bois mort pour la biodiversité et la régénération des forêts !



La Municipalité remercie **Monsieur Allan Fattebert**, Inspecteur Police faune-nature, pêche et milieux aquatiques à la DGE Vaud, ainsi que **Monsieur Stève Breitenmoser**, Ing. HES et entomologiste, pour leur disponibilité et leurs présentations passionnantes qui nous ont permis de mieux comprendre le rôle des embâcles pour la biodiversité et nous ont initié à une partie du monde caché des insectes dans le processus du retour du bois mort à l'humus.



Pour en savoir plus sur la biodiversité en forêt, les fonctions du bois mort et des arbres-habitats, le monde merveilleux des coléoptères et la prolifération des ravageurs (scolytes & co), vous pouvez consulter les fiches de présentation avec les QR codes sur le site de la commune (onglet environnement, PECC). Cette documentation a été aimablement préparée et mise à disposition par **Monsieur Stève Breitenmoser** que nous remercions pour ce précieux partage de connaissances.



SOIREE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS ET JEUNES CITOYENS – MAI 2025

C'est dans une ambiance chaleureuse et détendue que la Municipalité a eu le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants et les jeunes citoyens de la commune lors de la soirée organisée à la Grande Salle le 7 mai dernier.

L'occasion de faire connaissance, de présenter la commune et les nombreuses sociétés locales qui font vivre Givrins, mais aussi de partager un moment de convivialité. Et pour régaler les papilles, un grand merci à la Jeunesse de Givrins, qui a régalié les convives avec une délicieuse raclette, servie dans la bonne humeur et à Marius pour le succulent dessert !

Un beau moment de rencontre et d'échanges. Bienvenue à toutes et tous !



FUSAINS ET HYPONOMEUTES



Chaque année au mois de mai, le chemin des Epinettes est le témoin d'une grande quantité de nids d'hyponomeutes (petits papillons blancs et noirs) dont les chenilles sont connues pour tisser des toiles avec pour conséquence une défoliation massive des fusains, nombreux à cet endroit.

S'il est impressionnant, ce phénomène n'est pas dangereux et les fusains repartent chaque année. Dans tous les cas, des traitements sur ce type de milieux sont interdits.

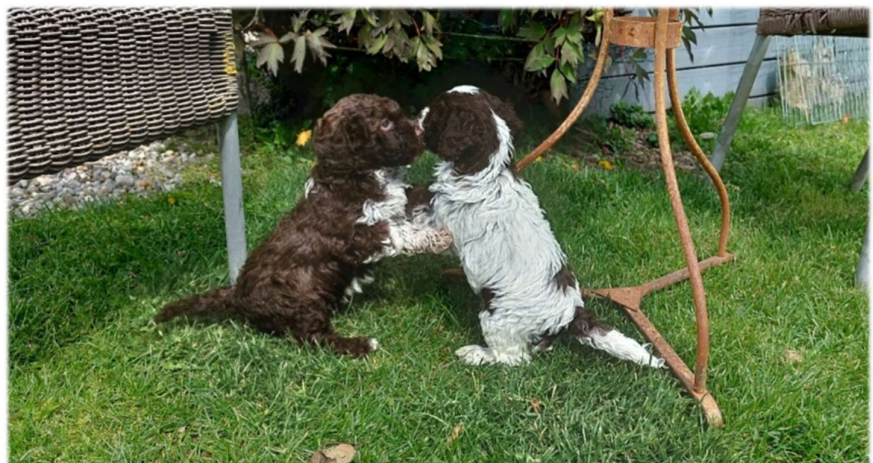
ATTENTION, CHIOTS ATTACHANTS !

Le belle « Samba » a mis au monde huit adorables chiots « Lagotto Romagnolo » (race originaire d'Italie, connue notamment pour son flair redoutable et son cœur tendre), le 26 février dernier, attirants les regards des passants attendris.

C'est en traversant le village, en direction de Genolier, que grands et petits ont eu la chance de découvrir le spectacle quotidien de ces boules de poils, encore maladroitement, découvrant la vie avec malice et curiosité.

Leurs heureux propriétaires, Sarah et Bruno, ont accueillis, jours après jours, les visiteurs de passage, créant ainsi du lien dans notre paisible village. Ils tiennent à remercier tous ces gens, connus ou inconnus, qui se sont arrêtés, ont caressé ou juste admiré leurs petits protégés, contribuant ainsi à une socialisation en douceur. Un « merci » particulier est adressé à leurs voisins, qui ont su faire preuve de patience et de compréhension face aux petits bruits (et parfois moins petits) que cette portée a occasionné. La tolérance et la bienveillance ont été appréciées !

C'est la gorge serrée qu'ils ont vu partir les premiers petits dans leurs nouvelles familles à la fin mai. Les derniers départs se feront jusqu'à la mi-juin.



PENSEZ
PRAIRIES
FLEURIES!

DEPUIS PRÈS DE 50 ANS,
LA **SAPAN** RÉPOND À VOS BESOINS
ET VOUS ALIMENTE EN EAU DU LAC.

L'EAU EST PRÉCIEUSE:
PRÉSERVONS-LA!

SI
NYON

SAPAN

WWW.SAPAN.CH



VIE DU VILLAGE

Horaires de l'été

MARIUS

Du 22 au 27 juillet 2025, la boulangerie sera ouverte entre 7h00 et 14h00.

Elle fermera ensuite ses portes du 28 juillet au 11 août 2025 inclus.

Réouverture le mardi 12 août 2025 aux horaires habituels.

AU SAPIN

L'Auberge Au Sapin sera fermée **du dimanche 20 juillet au lundi 28 juillet 2025.**

ADMINISTRATION

L'administration communale sera fermée du lundi 28 juillet au vendredi 8 août 2025.

MUNICIPALITE

La Municipalité ne siègera pas les lundis 28 juillet, 4 août et 11 août 2025.

Réouverture le lundi 11 août 2025 aux horaires habituels.

CANICULE

Les périodes de canicule nous mettent à rude épreuve. Les personnes âgées sont tout particulièrement fragilisées en ces instants. Aussi, soyons solidaires et particulièrement attentifs lorsqu'elles sont seules ou dépendantes.

Trois règles d'or à appliquer en cas de grandes chaleurs :

1. Se reposer, rester au frais, réduire l'activité physique.
2. Laisser la chaleur dehors, fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit.
3. Boire régulièrement, manger léger.



INITIATION A LA MUSIQUE POUR LES ENFANTS DES 4 ANS

- Flûte douce et solfège, expression corporelle et vocale.
- Initiation à la guitare, solfège et expression vocale.
- Initiation au piano et improvisation pour enfants et adultes.

Christina Demand-Reinhard - Route de Trélex 1 - 1271 Givrins

www.christina-demand.com



NAISSANCES

Bienvenue à :

- James **Schmidt**
Né le 29 janvier
- Arthur **Ricci**
Né le 20 février
- Mathieu **Zufferey**
Né le 4 mars

DECES

Chaleureuses pensées aux familles et amis de :

- Aymone **Pecorini**
Décédée le 28 mars
- Denis **Sippel**
Décédé le 3 mai



Greffe Municipal - Route de la Bellangère 6 - 1271 Givrins

Tél. 022/369.90.20

Courriel : greffe@givrins.ch

Site internet communal : www.givrins.ch